



PROVENCE

FOOT NEWS

LA NEWSLETTER DU DISTRICT DE PROVENCE



AG ÉLECTIVE : PLACE À LA NOUVELLE ÉQUIPE !

RETOUR SUR LA RÉUNION DE RENTRÉE DES DÉLÉGUÉS

LE POINT SUR LES PROTOCOLES SANITAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE : PLACE À LA NOUVELLE ÉQUIPE !

Le samedi 12 septembre dernier avait lieu l'Assemblée Générale Élective du District de Provence. Une AG Élective qui a vu Erick Schneider se faire élire Président du District de Provence.



Erick Schneider le nouveau Président du District de Provence aux côtés de son Comité de Direction (Crédit Photo : District de Provence)

Le **samedi 12 septembre 2020**, nos clubs avaient rendez-vous au District de Provence pour l'élection du Président de notre instance départementale. Une fois le quorum atteint, la liste portée par **Erick Schneider** a été élue à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

Voici les personnalités qui composent le **Nouveau Comité de Direction du District de Provence** :

- Président : SCHNEIDER Erick

Membres :

- CAPPELLO Jean-Claude (Secrétaire Général)
- KODJABACHIAN Franck (Trésorier)
- CLAVET JACQUES (Représentant des arbitres)
- CHAVE Julie (Représentante des éducateurs)
- ESPEL Sylvie (Représentante des féminines)
- MUSTAT ANDREA Mark (Médecin)
- TOUBOUL Éric
- AICARDI Francis
- RUBINO Romain
- DRAOUI Chaib
- CRIMI Christine
- SCIORTINO Céline
- AISSANOU Nawale

- **Erick Schneider - Président du District de Provence** :

C'est une grande satisfaction, une grande joie. Je remercie Michel Gau. On a un gros travail qui nous attend sur 4 ans, tous ensemble, les salariés, les bénévoles et l'implication de nos clubs.



Erick Schneider, nouveau Président du District de Provence (Crédit Photo : District de Provence)

Durant l'assemblée, Dominique Abadie, Président du CDOS 13, Eric Borghini, Président de la Ligue Méditerranée et Erick Schneider ont rendu tour à tour hommage à Michel Gau pour son engagement au service du football provençal. Un grand merci à M. Gau qui était en poste depuis 2010. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite !



Un grand merci à Michel Gau pour toutes ces belles années de bons et loyaux services (Crédit Photo : District de Provence)

Pour visionner le diaporama de l'Assemblée Générale Elective, [cliquez ici](#)

RETOUR SUR LA RÉUNION DE RENTRÉE DES DÉLÉGUÉS

Le Samedi 5 septembre 2020 avait lieu la traditionnelle réunion de rentrée des délégués afin de préparer au mieux cette saison 2020/2021.



Les délégués du District de Provence ont fait leur rentrée (Crédit Photo : District de Provence)

Ils avaient rendez-vous le samedi 5 Septembre dernier au District de Provence pour leur rentrée des classes. Anciens et nouveaux délégués se sont retrouvés lors d'une réunion d'information pilotée par Jean-Claude Cappello, Secrétaire Général du District de Provence. Lors de cette réunion, ils ont pu faire le point sur le rôle et les fonctions du délégué, les règlements et les protocoles sanitaires mis en place.

Jean-Claude Cappello - Secrétaire Général du District de Provence :

Nous avons près d'une trentaine de délégués cette année au District de Provence. On a fait des quelques rappels et donné des explications aux nouveaux. On a également parlé des protocoles sanitaires à respecter.

Michel Tordjman - Délégué depuis 20 ans :

Comme chaque année, c'est une révision. Là, nous aurons également les protocoles sanitaires à faire respecter.

Sabrina Dufresne - Nouvelle déléguée :

J'ai hâte de commencer et que le foot reprenne. On va devoir s'adapter aux nouvelles conditions tout en faisant respecter les protocoles sanitaires.

LE POINT SUR LES PROTOCOLES SANITAIRES EN VIGUEUR

Suite aux décisions préfectorales des Bouches-du-Rhône, prononçant notamment la fermeture des vestiaires et des buvettes dans les installations sportives publiques de 17 communes du département, jusqu'au 1er octobre, le District de Provence prend acte de ces mesures et s'associe pleinement à la lutte contre l'épidémie de covid-19, priorité en cette période de rentrée.

Néanmoins, dans l'intérêt des clubs et des compétitions, tant que la situation sanitaire n'exige pas un retrait, il est demandé que les rencontres puissent être jouées.

L'arrêt des compétitions entraînerait en effet, pour les clubs, de nombreux problèmes, en particulier financiers, et mettrait en péril leur pérennité en cette période cruciale de début de saison.

Soucieux de préserver la santé des licenciés, le District de Provence comprend donc la fermeture provisoire des vestiaires et buvettes dans les lieux mentionnés dans la liste préfectorale, et demande à tous les acteurs des matches concernés de poursuivre leur activité en respectant ces mesures préventives.

Pour rappel, conformément à l'article 44 du décret n°2020-1035 du 13 août 2020, l'utilisation des vestiaires est de nouveau autorisée dans le respect de certaines conditions spécifiques. En cas de non-ouverture des vestiaires par le propriétaire et/ou gestionnaire de l'installation sportive, la rencontre peut se dérouler, les acteurs de la rencontre pouvant se changer en extérieur ou se présenter au stade en tenue de sport.

Conscient des désagréments que ces mesures vont engendrer, le District de Provence (secretariat@provence.fff.fr – **04.91.32.04.04**), demeure à disposition des clubs pour toute information complémentaire.

Le District tient à remercier l'ensemble des acteurs, dirigeants, joueurs, éducateurs, arbitres, délégués, bénévoles pour leur collaboration.

Nous vous remercions de respecter ces mesures et les protocoles sanitaires (distanciation sociale, gestes barrières, port du masque) et vous souhaitons de bons matches.

Veillez retrouver les différents protocoles sanitaires ci-dessous :

- [Protocole](#) de reprise des compétitions Ligue et District
- La [Fiche synthèse](#) protocoles des compétitions départementales et régionales
- Le [Protocole Sanitaire](#) applicable lors de vos futurs passages devant nos commissions
- Le [Protocole Sanitaire](#) lors de l'accueil de nos formations

Pour information, voici la liste des 17 communes impactées :

Aix-en-Provence, Allauch, Aubagne, Auriol, Berre l'Etang, Châteauneuf-les-Martigues, La Ciotat, Gardanne, les Pennes-Mirabeau, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Port-de-Bouc, Rognac, Saint-Martin-de-Crau, Septèmes-les-Vallons, Tarascon.

Pour les autres communes, les protocoles d'accueil des rencontres demeurent en vigueur dans le respect et la bienveillance envers tous les acteurs concernés.



District de Provence de Football
Septembre 2020